



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
TERRITOIRE DE BELFORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES  
MENAGERES**

Séance du 30 Juin 2022

Question n°8

**Modification des délégués du SMICTOM au SERTRID**

L'an deux mille vingt-deux, le **30 Juin** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 24 Juin 2022.

En raison de la situation sanitaire actuelle, le quorum est fixé à 1/3 des membres.

9 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 2 étaient représentés et 3 avaient donné pouvoir formant ainsi la majorité des membres en exercice.

**Etaient présents** : Arnaud DOYEN, Patrick MIESCH, Jean-Marie BERLINGER, Sonia BISCHOFF, Emile EHRET, Denis KUNTZMANN, Henri STASCHE, Benoît CORNU, Maryse GARNICHET.

**Etaient représentés** : Jean-Baptiste REMOND pour Gilles GROSJEAN, Roland DURUPT pour Luc SENGLER.

**Avaient donné procuration** : Hervé UHLEN à Emile EHRET, François BRESSON à Patrick MIESCH, Eric BOILLETOT à Benoît CORNU

**Etaient Excusés** : Jean-Luc ANDERHUEBER, Nathalie CASTEILEIN, Jacky CHIPAUX, Jean-Marie HUGARD, Maurice COURTOIS, Manon FURTER, Michel GALMIXCHE

**Etaient Absents** : Patrick DEMOUGE, Jean-Louis SALORT, Elisabeth WILLEMAIN, Luc SENGLER, Maxime BELTZUNG, Jean-Marie BERLINGER

Secrétaire de séance : Arnaud DOYEN

| Nombre de membres   |             |         |
|---------------------|-------------|---------|
| Afférents au Comité | En exercice | Votants |
| 29                  | 29          | 14      |

| Vote |        |            |
|------|--------|------------|
| Pour | Contre | Abstention |
| 13   | 0      | 1          |

Date de Convocation : 24 Juin 2022

Date d'affichage : 12 juillet 2022

## DELIBERATION

Vu la LOI n° 2021-1465 du 10 Novembre 2021 et plus particulièrement l'article 10, portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, à partir du 10 Novembre 2021 et jusqu'au 31 Juillet 2022.

Vu la délibération n°12 du 30 Juillet 2020 concernant la nomination des délégués dans les divers syndicats,

Vu la délibération n°023-2022 de la Communauté de Commune des Vosges du Sud désignant les représentants dans les organismes extérieurs,

Suite à la démission de Serge MARLOT, il convient de la remplacer en tant que suppléant de Monsieur KUNTZMANN au SERTRID.

Seul un délégué titulaire du SMICTOM peut le remplacer.

Il est fait appel à candidature.

Le Président explique que Monsieur Jean-Marie HUGARD, remplaçant de M. MARLOT comme délégué au SMICTOM, retenu par d'autres obligations à la réunion de ce soir, a fait part de sa candidature.

Aucune autre candidature n'a été présentée.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à 13 voix pour et 1 abstention, désigne Monsieur Jean-Marie HUGARD comme membre du Bureau Syndical du SMICTOM.

Ce qui donne au niveau des délégués au SERTRID :

### SERTRID :

#### Titulaires :

Monsieur Jean Luc ANDERHUEBER  
Monsieur Denis KUNTZMANN  
Monsieur Emile EHRET  
Monsieur Patrick MIESCH  
Monsieur François BRESSON  
Monsieur Eric BOILLETOT

#### Suppléants :

Monsieur Patrick CARDOT  
Monsieur Jean-Marie HUGARD  
Monsieur Yves TESTON  
Monsieur Jacky CHIPAUX  
Monsieur Henri STASCHE  
Monsieur Patrick DEMOUGE

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,



Patrick MIESCH

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du  
et de la publication le 12 Juillet 2022

07 Juillet 2022